N° 1. Samedi 1er Janvier 1848. 19me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an . . .	26 fl.	30 fl.
» six mois . .	14 »	16 »
» trois mois. .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Spui*, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Lange Pooten*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, 31 *Décembre*.

Le ministère, en France, a remporté un succès complet dans sa première épreuve devant les chambres. M. Sauzet a été nommé président par 227 voix. L'opposition n'avait pu se mettre d'accord. M. Odilon Barrot, qui était le candidat de la fraction la plus considérable, n'a eu que 105 voix. Quelques suffrages ont été donnés à M. Dupin et à M. Dufaure. En réunissant toutes ces voix, l'opposition n'arrive pas à 140 membres. On peut en induire que la position des partis n'a pas matériellement changé d'une session à l'autre.

Depuis quelques jours, la *Presse* prétendait que M. de Bois-le-Comte, ambassadeur de France en Suisse, était rappelé. C'eût été un désaveu éclatant de la conduite de ce diplomate. La nouvelle est complétement inexacte. Pour ne pas se rétracter tout-à-fait, la *Presse* dit que toute résolution est ajournée jusqu'après les débats de l'adresse.

On sait qu'un comité avait été nommé en Angleterre pour faire un rapport sur les lois de navigation britanniques. M. Ricardo vient de faire publier un rapport sur les résultats de ces lois. Ce rapport est précédé de l'historique des lois de navigation, d'où il appert que les négociants anglais contribuèrent autrefois à imposer à leurs successeurs les chaînes dont ils se plaignent aujourd'hui. Primitivement ces lois furent faites pour livrer le commerce et la navigation aux mains de ceux qui pourvoyaient le souverain de navires et de matelots; mais plus tard ces lois servirent à maintenir le monopole des négociants. C'est ce que M. Ricardo a développé et démontré avec une grande lucidité. S'occupant ensuite de la question même, il donne un extrait de l'ouvrage de M. Bancroft sur les Etats-Unis, dans lequel cet homme d'Etat parle de différentes dispositions prises jadis par le gouvernement de Washington, au sujet de plusieurs articles d'exportation d'origine américaine, pour démontrer que tout ce qui a été tenté pour leur développement a été regardé comme une infraction au monopole commercial britannique.

Nos négociants actuels, poursuit M. Ricardo, sont complétement revenus de ce système; ils comprennent parfaitement que la concurrence seule donne toute l'extension dont le commerce est susceptible, et pour parvenir à ce but ils réclament avant tout le retrait des lois de navigation, qui, à leur avis, non seulement ne favorisent pas leurs intérêts, mais y sont préjudiciables.

Ce furent les négociants qui provoquèrent ces lois, et cependant ils ont aujourd'hui acquis la conviction qu'elles doivent être rapportées; raison de plus, pense M. Ricardo, que ceux moins intéressés dans la question, mais qui restent partisans de l'ancien système, suivent la voie du progrès que leur trace le commerce.

Revenant ensuite sur l'origine de l'acte de navigation, le savant économiste anglais cite la première loi de la reine Elisabeth, où il est dit clairement que ces lois ont non-seulement causé des conflits avec des puissances étrangères, mais aussi ont occasionné de grands préjudices aux négociants britanniques.

Un aperçu assez étendu qu'y ajoute M. Ricardo, démontre à la dernière évidence que, si lors de l'introduction des lois de navigation, il existait des circonstances qui en pouvaient justifier l'origine, rien de semblable n'existe de nos jours. En effet, la première de ces lois fut créée alors que toute la population britannique ne s'élevait qu'à 2 millions d'ames; que l'Angleterre ne possédait pas encore de colonies; que l'Amérique n'était pas encore connue; alors que le commerce britannique était pour ainsi dire insignifiant, et que trois ou quatre pyroscaphes auraient remorqué toute la flotte anglaise; et il est permis de croire qu'on a essayé tous les moyens de donner de l'extension au commerce et à la navigation, ainsi que d'augmenter les forces navales. Mais aujourd'hui tout ceci a changé de face. La population est d'environ 30 millions d'ames; l'Angleterre possède des colonies dans toutes les parties du monde; la fabrication est à une hauteur incalculable; les valeurs des importations et des exportations est de 130 millions de livres sterling; la Grande-Bretagne possède 24,000 navires et 900 steamers et les colonies ont 7,000 bâtiments et le tonnage de ses importations et de ses exportations est de 12 millions de tonneaux. Ses voies de communication sont les meilleures que l'on connaisse. Tous ces immenses progrès, dit M. Ricardo, ne sont pas les fruits des lois protectrices, mais bien de la situation topographique du pays, des richesses des mines de fer et de houille, et surtout de l'esprit d'entreprise dont la nation est animée, qui a donné à l'industrie un essor inconnu, et certes l'Angleterre, avec cette puissance, peut se passer des lois de navigation dont la suppression a été si vivement sollicitée.

La situation physique des provinces du royaume, telle que que nous la présentent pour la période de 1846 les rapports des Etats-Provinciaux, qui sont la seule source officielle où nous puissions puiser les renseignements sur cette matière, mérite une attention toute particulière. Les détails que nous trouvons dans ces documents sont du plus haut intérêt, puisqu'ils nous indiquent toutes les ressources que l'industrie des habitants sait tirer du sol pour la prospérité générale. Deux points importants se présentent ici, l'exploitation des terres incultes, et l'endiguement et l'asséchement de quelques contrées du pays. Nous allons les traiter chacun séparément.

Dans la Hollande-Méridionale diverses dispositions du gouvernement, en vertu de la loi du 6 juin 1840, ont accordé en 1846, à plusieurs propriétaires exemption du surcroît de l'impôt foncier, d'abord pour l'endiguement d'une étendue de terrains de 209 bonniers 47 perches 71 aunes des Pays-Bas, et ensuite pour l'exploitation de 274 bonniers 21 perches 64 aunes. L'autorisation accordée en 1845 pour l'asséchement et la culture du *Nieuw-Wateringveldschen polder*, a été rendue applicable par arrêté royal du 25 novembre 1846 au *Oude-Wateringveldschen polder*.

Dans la Hollande-Septentrionale plusieurs propriétaires ont demandé exemption de l'impôt foncier pour l'exploitation de terres, principalement à Hilversum et dans le *Gooiland*, pour une superficie de 64 bonniers 65 perches 23 aunes, et à Petten et Bloemendaal, pour une superficie de 2559 bonniers 48 perches 30 aunes des Pays-Bas.

Dans la Gueldre la ville de Nymègue a fait défricher 7 bonniers de terre de bruyères incultes. L'exploitation des terres de bruyères dans la Veluwe a pris en 1846 un grand développement. L'administration des domaines a fait vendre pour être défrichés à Ermelo 847 et à Putten 352 bonniers de terres incultes. A Apeldoorn 150 bonniers ont été exploités et à Otterlo et Hoenderlo on a vendu 1150 bonniers de terrains incultes pour être défrichés. A Apeldoorn il y a eu aussi d'importantes exploitations de bois de haute et basse futaie.

Dans la province de l'Overyssel, divers plans de division de marches (Marken) ont été approuvés par le Roi, sous les noms de: Bectum, Holthuizen, Eppenzolder, Stepelo, Junne, Rheeze, Hardenberg et Baalder, et ces marches ont présenté une superficie de terrain de 3082 bonniers. Depuis 1838 le gouvernement avait déjà autorisé la division de 44 marches ayant une superficie de terrain d'environ 60,000 bonniers. Depuis juillet 1846 jusqu'à juillet 1847 il a été fait les demandes suivantes pour l'exploitation de terres incultes: d'abord 74 demandes relativement à 177 parties de terre formant ensemble 650 bonniers, 36 perches, 85 annes des Pays-Bas; — et ensuite 21 demandes pour 54 parties de terre d'une superficie de 105 bonniers, 68 perches 9 aunes des Pays Bas; de celles-ci 105 bonniers sont déjà entièrement défrichés.

Le rapport des Etats Provinciaux de la Frise ne fournit aucuns renseignements au sujet du défrichement et de l'exploitation des terres incultes dans cette province, les choses à cet égard étant restées dans le même état que l'année précédente.

Dans la province de Groningue il a été accordé exemption de l'impôt foncier pour environ 34 bonniers de terres dont l'exploitation et le défrichement ont été accomplis. Dans cette même province il a été présenté également diverses demandes d'exploitation de terrains; mais, l'examen cadastral n'en ayant pas encore eu lieu, il est impossible de préciser l'étendue de ces terres incultes. De la division des marches de Veele, approuvée par un arrêté royal du 20 octobre 1846, on a tout lieu d'espérer un grand développement pour la culture de ces terres incultes.

Des demandes d'autorisation pour l'exploitation de terrains ont été également adressées aux Etats de la province de Drenthe, mais cependant elles ont été moins nombreuses que l'année précédente. Ainsi que dans l'année antérieure, on a continué à s'occuper de la division des marches, mais aucun des plans commencés n'a pu se terminer entièrement dans l'année. Le rapport des Etats-Provinciaux de Drenthe, ne fournit aucune particularité sur la question importante d'exploration de terres incultes et de bruyères.

Dans le Limbourg, d'après le relevé des demandes qui ont été présentées à l'autorité depuis le 1er juin 1846 on s'est proposé d'exploiter des terrains incultes et de bruyères ayant une superficie de 230 bonniers, qui, à une légère exception près, sont destinés à la culture du sapin. Dans la province d'Utrecht on s'est également occupé de former de pareilles demandes d'exploitation, et surtout pour les terres de bruyères dans les communes de Bildt, Hoogland, Maarn, Soest et Stoutenburg. Le rapport des Etats de cette province ne fournit à ce sujet aucun renseignement.

Non moins importants pour améliorer la situation physique du pays sont les efforts que fait l'industrie, pour, à l'aide d'endiguement et d'asséchement, changer en champs fertiles de vastes étendues d'eau.

Dans le rapport des Etats-provinciaux de la Hollande septentrionale nous trouvons différents détails sur les grands endiguements du polder *Anna Paulowna*, du *Waart* et *Groetgronden*, du

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 1 JANVIER 1848.

EXTRAITS D'UNE CORRESPONDANCE

1788—1834. (1)

XV.

Octobre 1792.

Je pars demain: j'ai fait mes adieux hier; je n'ai plus ma tête à moi; je ne sais dans quel état moral tu vas me trouver; excuse le désordre de mes idées. Quand j'arrivai pour cette dernière entrevue, Mlle Claire était assise près de son tambour à broder; elle ne travaillait pas; en m'approchant, je remarquai qu'elle avait le teint pâle, les yeux rouges et pleins de larmes. A cette vue, je ne pus me retenir; je me jetai à ses genoux: je sentis ses bras [illegible] sur mes épaules, et ses cheveux effleurer ma joue; mais aussitôt elle se leva et sortit du salon. Sans chercher à la suivre, je me dirigeai vers la chambre de sa mère. Je restai quelques minutes, et je partis en laissant croire que je reviendrais. Une lettre motivera, tant bien que mal, la violation de ma promesse.

Comme mon départ transforme mes sentiments! Peut-être aussi je me trompais depuis longtemps, et tu lisais mieux que moi dans mon cœur. Qu'importe, maintenant, que ta prudence ait raison de mon illusion? J'aime cette jeune fille de toute mon âme; je veux lier ma destinée à la sienne: je veux qu'elle soit ma femme. Le mariage seul peut me livrer un pareil trésor. Je dirai tout à mon père et à ma mère: ils n'hésiteront pas à faire mon bonheur.

XVI.

Juillet 1793.

Ne reviens pas encore: puisque l'asile où tu es retiré depuis cinq mois est aussi sûr que la main qui te porte ces lignes, attends. L'assassinat de Marat a exaspéré les terroristes; ils sacrifieront d'innocentes victimes à l'infâme idole qui vient de tomber. Ce monstre devait, tôt ou tard, expier ses crimes; mais c'est le glaive de la justice nationale qui aurait dû le frapper, et non le poignard d'une colère isolée. Je détestais Marat comme on déteste un scélérat sanguinaire. Je n'en déplore pas moins l'action de Charlotte Corday. C'est l'héroïsme au service du meurtre, le courage à la remorque du fanatisme, le droit de tuer à la discrétion de toutes les passions politiques, l'arme de la société à la merci de chacun de ses membres. Faire à la délivrance de la patrie le sacrifice de sa vie, c'est sublime; affronter une mort certaine pour faire justice d'un tyran, c'est le comble du dévoûment. Qu'on admire ces vertus, soit; moi j'en maudis l'emploi, car il pervertit l'enthousiasme, il détruit la limite qui sépare l'exaltation honnête du fanatisme aveugle. S'il suffit de se dévouer pour devenir un saint, et si le sacrifice de soi-même efface d'avance la tache du sang qu'on va verser, il faut élever un autel à Ravaillac aussi bien qu'à Brutus, à Damiens comme à Charlotte Corday. Henri IV n'était pas un Marat? Non, aux yeux du public, ou du moins de la majorité; mais, dans la pensée de l'assassin, il méritait d'être frappé. Octroyez au fanatisme l'excuse de la bonne foi (et on ne la saurait refuser à celui qui sait qu'il va se faire tuer), dès lors l'égarement de l'admiration absout tous les forfaits. L'ordre éternel des sociétés porte si bien en lui-même sa sanction, il est tellement impossible de l'enfreindre impunément, que les assassinats politiques nuisent aux causes qui les ont inspirés. La liberté romaine a-t-elle gagné quelque chose au meurtre de César, et Auguste n'a-t-il pas trouvé des facilités pour élever plus vite l'empire sur les débris de la république? Clément et Ravaillac ont-ils rétabli les affaires de la Ligue? Charlotte Corday ne va-t-elle pas perdre ceux qu'elle croyait venger ou sauver? Les fureurs des Montagnards ne connaîtront plus de bornes. Ces Girondins, signalés comme promoteurs de l'assassinat du prétendu ami du peuple, porteront plus promptement sur l'échafaud leurs têtes déjà promises au bourreau; une démagogie sans frein deviendra l'instrument d'un despotisme sans miséricorde. C'est par la guillotine que les complices de Marat répondront au couteau de Charlotte. Le sang appelle le sang. Non, je ne peux, je ne veux pas admirer l'héroïsme de cette femme. Je t'écris ceci pour me soulager un peu de la réserve que la prudence m'impose également en présence des exagérations de sympathie ou de haine qui se manifestent autour de moi.

Je me repose de toutes les horreurs du présent par le souvenir de Mlle Claire. En rentrant dans ma famille, j'ai trouvé mon père si triste, ses affaires dans un état si menaçant, que je n'ai pas osé ajouter un souci nouveau à tant d'inquiétudes. Je ne lui ai parlé de rien. J'écris quelquefois à la mère de Mlle Claire. Dans la crainte de me trahir, je ne prononce jamais le nom qui se présente toujours sous ma plume, comme il reste toujours dans mon cœur.

XVII.

Août 1794.

Sors de ton second exil. Grâce au ciel, la vie va être, je ne dis pas heureuse, mais possible; on commence à porter son cœur sur ses épaules avec un peu de confiance. Cette fois, la peur a produit de bons effets; les hommes qui n'osaient pas s'opposer aux crimes des terroristes ont eu le courage de faire tomber sur la tête de Robespierre la hache dont il allait les frapper. Il s'agissait entre eux de savoir lequel ferait guillotiner l'autre. La chance a tourné contre le dictateur; sa chute laisse les honnêtes gens respirer et reprendre quelque espérance. Cela ne pouvait plus tarder: le bourreau était fatigué, et on n'avait pas prononcé en vain le mot de clémence: un peuple ne peut pas vivre indéfiniment de fièvre, de délire et de sang.

Mes dernières lettres t'ont renseigné sur les motifs qui m'ont engagé à ne point parler de mariage aux parents de Mlle Claire. Cette famille a été cruellement éprouvée par le malheur des temps. Dès que cela sera compatible avec leur triste situation, je me prononcerai, après m'être entendu avec mon père et ma mère.

XVIII.

Novembre 1795.

Je veux profiter de mon séjour chez le vieil oncle auquel je viens dire adieu en me rendant à Paris, pour régler ma grande affaire. Tu as essayé de m'en détourner; ton autorité aurait triomphé autrefois: tes cinq années d'aînesse m'auraient déterminé; mais le temps a fait son œuvre. La vie, comme l'espace, a son optique, qui, à un certain éloignement, semble confondre les objets. Entre un enfant de 15 ans, et un jeune homme de 20, il y a une large distance; de 20 à 25 ans, elle se rétrécit; de 25 à 30, elle est presque imperceptible; passé 30 ans, elle n'existe plus; ce sont alors des hommes en présence: les goûts se rapprochent, les situations se touchent, les idées sont contemporaines; l'ancien respect pour le plus âgé a disparu; il ne reste que la déférence, et l'amitié, quand elle a duré assez pour suivre ces diverses périodes. C'est là notre histoire. J'accueille toujours avec reconnaissance tes conseils, mais je les discute; je prends toutes tes idées au sérieux, mais je les examine. Ainsi, je te remercie de tes avis sur mon projet de mariage, mais je ne les adopte pas. Les raisons tirées de la résistance de mes parents ne sauraient m'arrêter; cette résistance n'est pas absolue, tu le sais. Tout en me combattant, on m'a laissé mon entière liberté; et, si je concluais, la nouvelle venue trouverait dans ma famille l'accueil le plus cordial, la tendresse la plus sincère. Ils ne veulent que mon bonheur; seulement, ils le veulent autrement que moi. Or, sur une ta-

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

[illegible] et du polder *Nieuwland* dans l'île de Wieringen. Au sud du polder *Anna Paulowna* on a formé des plans par le but de donner à ce polder le plus grand développement possible. Les travaux des digues de mer et d'écluses et les ouvrages intérieurs pour endiguer le canal, avaient été adjugés l'année précédente pour la somme de fl. 439,000. Le défrichement des terres déjà exploitées a donné de l'ouvrage à plus de 200 ouvriers. A l'automne de 1846 déjà 600 bonniers avaient été ensemencés avec des graines d'hiver, et au printemps de 1847 une même quantité de terrains avait été également ensemencée. La récolte promettait d'être abondante. — L'endiguement du polder *Nieuwland* dans l'île de Wieringen s'est parfaitement achevé sans le moindre accident, et a donné à l'agriculture une étendue d'environ 472 bonniers d'excellentes terres. Déjà 100 bonniers ont été affermés aux habitants de l'île de Wieringen au prix annuel de fl. 72.50 à fl. 70 par bonnier pour un terme de quinze ans. — Le polder *Eendracht*, situé dans la partie orientale de l'*Eyerland*, dans le Texel, a été desséché, sans le moindre accident et donne aujourd'hui 240 bonniers de bonnes terres. — On a aussi entrepris d'importants asséchements dans la contrée dite *Waterland*, dont on espère obtenir 308 bonniers de terrains propres à la culture.

Dans la province de Zélande le gouvernement a autorisé en 1846 l'endiguement de divers terrains d'alluvion, savoir : 1° dans la partie située entre les îles Walcheren et Zud-Beverland ; 2° l'alluvion nommée *Rumoirt* et *Nicke* ; 3° l'alluvion située entre les polders *Sir Lippens* et *Margaretha* ; 4° la partie située sur le territoire néerlandais de quelques alluvions dans la partie inondée de Safting. — Le rapport des États de cette province ne dit pas un mot de l'étendue de terrains propres à la culture que l'on espère obtenir à l'aide de ces divers travaux d'endiguement.

De tout ce que nous venons d'exposer on voit clairement que de plus en plus on s'occupe dans la Néerlande de donner le plus grand développement possible à l'agriculture, en cherchant à obtenir un plus grand nombre de terres fertiles et à rendre productifs des terrains incultes jusqu'ici et engloutis sous les eaux. Environ 6724 bonniers de terrain ont été vendus d'après les demandes d'exploitations que l'on en avait faites, ou ont été en grande partie déjà livrés à la culture. Les endiguements dans la Hollande-Septentrionale ont fourni environ 2000 bonniers d'excellentes terres de culture, dont 1200 ont déjà donné une première récolte. D'après les rapports des provinces de Drenthe, de Groningue et de la Frise, il paraît que dans ces parties du royaume on s'est occupé avec moins de zèle, en 1846, d'exploitations de terres incultes, et cependant ces provinces en pourraient obtenir les plus grands résultats. Si la canalisation y recevait un plus grand développement, l'exploitation des terrains incultes en recueillerait les plus beaux fruits, et il est vivement à désirer que les plans de canalisation que l'on a formés, puissent être promptement exécutés.

M. Germain, ancien référendaire au conseil d'État, et secrétaire de la légation néerlandaise près le Saint-Siége lors des négociations pour le concordat, est décédé dans la nuit d'avant-hier par suite d'une apoplexie foudroyante.

Le même jour est décédée à la campagne *Rustenburg*, près de La Haye, Mme la comtesse Christine Reinira van Reede Ginkel, dame d'Amerongen.

L'intensité du froid continue avec vigueur depuis quelques jours. Mardi dernier la rivière devant Gorcum était entièrement gelée. A Utrecht, le 28, la rivière chariait une si grande quantité de glaçons, qu'on s'attendait à chaque instant qu'elle serait entièrement prise. Cependant la traversée pour les voyageurs et les marchandises n'en a pas éprouvé trop de retard, non plus que devant Vreeswyk.

On écrit de Maestricht que la Meuse, à la date du 26, ne chariait pas encore de glaçons, et que le service des bateaux à vapeur entre Maestricht, Venlo et Liége se continuait régulièrement.

A Mayence, suivant ce que l'on écrit de cette ville, le 26, le fleuve ne chariait pas encore de glaçons.

Pendant l'année 1847 sont arrivés à Amsterdam, venant de la mer, 2,754 navires.

Pendant la même année ont passé par le canal de Schleswig-Holstein 4,172 navires, dont 2,339 danois, 681 néerlandais, 340 hanovriens, 109 oldenbourgeois, 31 prussiens, 35 hambourgeois, 9 anglais, 14 brêmois, 94 suédois, 2 russes, 12 français, 4 mecklembourgeois, 2 belges et 10 finlandais. Il a été exporté par ledit canal les quantités suivantes de graines de colza : 20,143 tonneaux pour les Pays-Bas, 3,890 pour l'Angleterre, 3,305 pour la Belgique, 902 pour Brême et 900 pour Altona.

Les transactions dans les fonds hollandais ont été peu importantes à la Bourse d'Amsterdam d'hier, malgré la liquidation qui se faisait ce jour-là. Les cours, bien que généralement plus fermes que la veille, n'ont pas beaucoup varié.

Les affaires en fonds étrangers ont été peu actives et leurs cours sont restés stationnaires.

Le ministère espagnol vient de subir une modification. Par décret du 22 de ce mois, la reine a accepté la démission de M. Orlando, ministre des finances, qui est provisoirement remplacé par M. Bertran de Lis, ministre de la marine.

L'opinion générale était que la retraite de M. Orlando devait être attribuée aux discussions qui se sont élevées dans le sein du cabinet, à propos de la mise en accusation du ministère Salamanca.

La *Gazette de Madrid* publie plusieurs décrets, dont l'un crée une capitainerie générale pour les possessions d'Afrique, et nomme à ce nouveau poste le général Ros de Olano ; un autre nomme commandant en second et gouverneur de la place de Ceuta le commandant général actuel, M. Antonio Ordonez ; un troisième enfin nomme gouverneur de la place de Melilla le maréchal-de-camp Ignacio Chacon.

On parle de l'entrée dans le cabinet de MM. Mon et Pidal ; le premier prendrait le portefeuille des finances, le second celui de grâce et justice ; et M. Arrazola, qui est aujourd'hui à la tête de ce département, serait porté à la présidence du congrès, en remplacement de M. Mon.

Le paquebot *Mary Ann*, arrivé il y a trois jours à Liverpool, a apporté des nouvelles de New-York jusqu'au 4. Les avis reçus du Mexique ce jour-là même confirment ceux qu'on a reçus précédemment sur la probabilité d'une paix prochaine. Il paraît hors de doute, en effet, que les députés mexicains se sont réunis en assez grand nombre à Queretaro pour donner une sanction constitutionnelle à un arrangement entre les deux États, et que les dispositions de la grande majorité de ces députés sont favorables à la paix.

Aux États-Unis mêmes il paraît que le parti de la paix se trouvera en force au congrès, et que la politique du président Polk au sujet du Mexique rencontrera une très-vive opposition dans l'une et l'autre chambre. On assure même que, dans la prévision de cette opposition, M. Polk a modifié quelques passages de son message qui auraient indiqué une attitude par trop énergique.

Une lettre de Rome, en date du 16 décembre, adressée à la *Gazette universelle d'Augsbourg*, contient ce qui suit :

L'Autriche a été dans son droit en occupant Ferrare, c'est ce qu'ont reconnu successivement toutes les grandes puissances européennes. La ville de Ferrare est encore actuellement dans un meilleur état de défense que ne l'était la citadelle après que les troupes autrichiennes en eurent pris possession après la paix : elle est à l'abri de l'assaut, et elle est par conséquent une place dans la principale acception du mot. Le droit était incontestablement du côté de cette grande puissance, qui, puisqu'on a voulu la comparer au lion vis-à-vis de l'État de l'église, a montré en tout cas la générosité de ce roi des animaux. Oui, l'Autriche a tenu dans le cours des négociations une conduite noble et magnanime. Nous avons eu plus d'une fois occasion de dire tout ce dont on est redevable sous ce rapport pour la paix locale à l'ambassadeur autrichien près le saint-siége, M. le comte de Lutzow, ce diplomate si généralement respecté. Quant à l'opinion que s'est formée de cette affaire le Nestor de la politique européenne, elle ne peut être connue que d'un petit cercle de personnes, attendu que, même dans des circonstances aussi critiques, l'Autriche est toujours restée fidèle au principe de ne jamais faire sonner haut ses actes. On saura fort bien au Quirinal à qui il faut s'en prendre, si la solution définitive de la question a été traînée en longueur. Les amis sincères du progrès en Italie pourront se prononcer franchement sur les circonstances accessoires, pour la compréhension desquelles le haut rang ou la position subalterne du témoin oculaire ne sont d'aucun poids, et il importe en particulier aux Allemands de faire apprécier et de relever, quelque faiblement que ce soit, à la fête de la paix où chacun a le droit de prendre part à l'allégresse générale, les services de l'Autriche qui apparaissent d'autant plus éminents qu'on a cherché à attiser passionnément le feu de dégoûtantes antipathies; il importe aux Allemands de répondre au mot d'ordre de transformations pacifiques, à ces vivats qui s'élèvent sur tout le globe en l'honneur de Pie IX, par les paroles d'un des historiens les plus spirituels et les plus sérieux, paroles qui sont oubliées depuis longtemps, mais qui actuellement encore ont conservé toute leur signification, en représentant l'Autriche comme la puissance « qui, intimement unie avec toutes les autres puissances étrangères à tous les principes d'un étroit égoïsme politique, toujours dirigée vers ce qui est grand, est appelée plus que toute autre à être le centre des États civilisés de l'Europe, à protéger l'ancienne dignité et constitution de l'Allemagne et de l'Italie, et surtout à maintenir la justice universelle en Europe. »

—

Malgré la part active que les classes cultivées prennent aux mouvements politiques, on trouve difficilement de public qui se laisse plus aisément que le nôtre induire en erreur dans le jugement qu'il porte sur ces événements. Il résulte ordinairement les plus curieux malentendus. C'est ainsi qu'on a répandu le bruit que le corps diplomatique était jaloux de lord Minto, parce que Pie IX a avec lui des conférences plus fréquentes et plus intimes qu'avec ses collègues. On ne sait réellement que dire en entendant de certains jugements, surtout quand ils sont si contraires à l'évidence. Autant qu'on peut juger de loin de pareilles choses, tout fait supposer qu'il existe la meilleure entente entre les représentants des grandes puissances et l'homme d'État britannique, revêtu d'un caractère semi-officiel. L'ambassadeur d'Autriche a récemment donné en son honneur un grand dîner diplomatique, où l'on n'a rien négligé de ce qu'exigeait l'étiquette. Les conférences intimes de Pie IX avec lord Minto, si elles méritent d'être appelées de ce nom, ont plutôt trait aux rapports délicats de l'Irlande, que le saint-père a, sans le savoir et sans le vouloir, troublés d'une manière si menaçante pour l'Angleterre. Il est d'autant plus à désirer qu'on donne au saint-père des renseignements directs sur le véritable état de la question et sur les efforts de l'Angleterre pour avancer la culture en Irlande, qu'on a cherché évidemment à l'induire en erreur à cet égard.

Les journaux de Londres du 28 décembre, que nous recevons aujourd'hui, ne renferment aucune nouvelle importante.

Le *Chronicle* publie, relativement à l'ouverture de la session parlementaire en France, un article dont les conclusions sont les suivantes : « Au milieu du grand mouvement qui s'opère en Europe, la France est la seule puissance de premier ordre qui se trouve dans une fausse position tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

« Les autres puissances sont, ou franchement absolutistes, comme les cours du Nord, ou franchement libérales, comme l'Angleterre. Les chambres françaises ont une tâche immense à remplir; ramener l'harmonie entre le gouvernement et la nation, sans secousse, et avec l'aide exclusive des moyens pacifiques et parlementaires. Cette tâche est des plus ardues; la résoudront-elles? il est permis d'en douter ; un changement de personnes n'aboutirait pas à un changement de politique; en France, l'équation ministérielle contient inévitablement une quantité connue, qui s'oppose avec une opiniâtreté insurmontable à toute tentative ayant pour but de la transformer ou de l'éliminer.

» S'il y avait de nouvelles élections générales ou une crise telle que le gouvernement n'osât heurter de front le sentiment national, peut-être y aurait-il pour la France quelque chance de remonter au rang qu'elle occupait naguère, et dans sa propre estime, et dans celle de l'Europe. »

Le *Times* revient sur la lettre de lord Ellesmore, qu'il a publiée dernièrement, et qui a trait à la nécessité de prémunir l'Angleterre contre l'éventualité d'une invasion.

« Il faudrait, dit le *Times*, pour une pareille entreprise, au moins 50,000 hommes pourvus d'un matériel proportionné. Or, comment embarquer une pareille force sur moins de 50 steamers de première dimension et de première puissance, ou sur 25 steamers toujours de premier rang remorquant autant de vaisseaux de ligne.

» Eh bien, d'après les derniers relevés officiels, la France ne possède que 5 vapeurs de premier rang, 10 du second ; et ses journaux s'évertuent à prouver chaque jour qu'elle ne pourrait même avec les plus grands, les plus énergiques efforts, réunir 15 vaisseaux de haut-bord sur un point donné pour une entreprise quelconque. »

La mort de l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme, aura, selon toute probabilité, des conséquences importantes pour les affaires d'Italie, bien que cette princesse n'eût personnellement aucune importance politique. Nous avons expliqué, dans un de nos derniers numéros, la valeur stratégique de

---

question, je crois être le meilleur juge. Pour les choses de cœur, il faut être jeune; plus tard, on combine un établissement: à mon âge, on se marie par amour. Je n'ai pas gardé pendant trois ans mon attachement pour y renoncer parce que je ne suis pas riche. Tiens, cette pensée me fait mal, et, s'il faut en arriver là pour devenir ce qu'on appelle raisonnable j'aime mieux rester fou toute ma vie.

XIX.

Décembre 1795.

Ma lettre est partie, la réponse est arrivée, je n'ai plus d'espérances; les parents de Mlle Claire sont raisonnables comme toi; voici le résumé de leur sagesse : « Vous êtes un brave jeune homme, nous vous aimons beaucoup, nous pensons que vous ne déplaisez pas à notre fille, et nous sommes persuadés que vous la rendriez heureuse : donc, nous ne vous la donnerons pas pour femme. La révolution nous a enlevé notre fortune, votre famille aussi a beaucoup perdu : vous n'avez pas d'état, pas de situation; en vous mariant, vous feriez une imprudence : notre amitié nous défend d'être vos complices. »

Je me soumets à ces arguments comme on se soumet à la nécessité; mais je me console en les proclamant absurdes, passe-moi l'expression. Si le mariage est une affaire, s'il n'a pour but que de fonder une société sous la raison sociale d'un mari, on ne doit conclure le marché qu'à beaux deniers comptant et aux meilleures conditions qui puissent faire prospérer le commerce. Oh! alors on a raison de tout calculer, de se mettre en garde contre les gênes du présent, contre les faillites de l'avenir. Mais il y a, grâce à Dieu, des gens qui pensent que le mariage doit associer des cœurs et non des écus. Ceux-là cherchent, avant tout, les convenances de l'âme, les rapports d'idées et de caractère, les bonheurs de sentiment. Quant aux petites choses matérielles, elles viennent après, s'il y a lieu. Les devoirs, les espérances, les délices du mariage sont dans l'intimité, dans la fusion des pensées et des affections. A ceux qui ont réalisé cet idéal du bonheur sur la terre, qu'importent les vicissitudes de la fortune? Qu'ont-ils à craindre? une misère partagée avec amour, n'est-ce pas une richesse? une tendresse mutuelle n'a-t-elle pas des trésors que les coups du sort ne sauraient jamais épuiser? Est-ce seulement quand on est riche qu'on peut regarder l'avenir avec confiance? Je me sentirais plus fort appuyé sur le bras d'une femme chérie, que sur un portefeuille ou sur une cassette. Pourquoi d'ailleurs ces sinistres prévisions? les destinées inconnues menacent-elles plus parce qu'on est deux pour se défendre? la fatalité ne se lasse-t-elle pas plus vite quand on a plus de courage pour la défier, ou plus de résignation pour la subir? Enfin, pourquoi ne signaler à l'horizon que des nuages et des tempêtes? il y a pour les cœurs tendres et unis tant de beaux soleils, tant de brises rafraîchissantes!

Quoi que vous en disiez, votre prudence est un blasphème et une cruauté. Applaudissez-vous tant que vous voudrez de séparer froidement ce qui devrait être uni, et de condamner deux personnes à chercher, chacune de son côté, la fortune, tandis qu'ensemble elles auraient trouvé le bonheur. Pour moi, victime de vos théories de ménage et de négoce, je vous pardonne; mais ne me demandez rien de plus.

XX.

Paris, février 1796.

Je commence à m'habituer au bruit, à l'agitation de cette grande ville. La première curiosité apaisée, une extrême tristesse s'est emparée de moi; je ne pouvais m'accoutumer à passer des journées entières sans rencontrer un visage, je ne dirai pas ami, mais connu ; cette promenade continuelle à travers des milliers d'étrangers donne le sentiment d'un entier isolement, et ravive, d'une manière douloureuse, le souvenir des personnes chéries qu'il serait si doux de ne jamais quitter. Heureusement, la vie de Paris a tant de distractions et d'occupations forcées, qu'on ne s'aperçoit plus qu'on est seul; quand on s'en aperçoit, on n'en est pas fâché : on apprécie l'avantage de la liberté dans une solitude à cent mille compagnons.

Venu pour réparer, par le travail, des malheurs de famille, précédé par une déception et un chagrin, je mène une existence sérieuse, et je prends de la gravité avant le temps. Plus observateur qu'acteur (tu sais que cette disposition n'est pas nouvelle chez moi), je regarde, j'étudie et je tâche de profiter de ce que je vois. Le spectacle est rarement édifiant, mais presque toujours curieux.

XXI.

Paris, juillet 1796.

Quand on a sauté du plancher de la guillotine sur le parquet d'un salon, on peut être un peu étonné de la chute, et quand on se relève, on a bien le droit de se montrer joyeux, même outre mesure. Cela m'explique la frénésie de plaisir qui anime tout le monde ici. A la tyrannie succède la licence, aux sans-culottes la jeunesse dorée ; on se noyait dans le sang, on se plonge dans la débauche; comme toujours, un excès en provoque un autre ; au milieu de ces ébats, rien ne se consolide ; la république, pour avoir échangé sa hache contre une marotte, ne me paraît guère plus viable.

La nation a été tellement bouleversée, ses éléments sont si complétement brouillés, que la société présente l'image d'un vrai chaos. Des enrichis d'un jour se pressent d'étaler une fortune dont ils ont l'air tout embarrassés; d'anciennes familles sollicitent la permission de paraître dans le monde où, il y a si peu d'années encore, elles brillaient et dominaient; des républicains font des marquises pour maîtresses; les jeunes gens se vengent de la simplicité forcée de l'accoutrement populaire des terroristes, par les recherches d'une élégance affectée et de mauvais goût. Les femmes demandent leurs modes à l'antiquité, et elles aiment d'autant mieux s'habiller à la Grecque que c'est une manière de ne pas s'habiller de tout. On essaie de former des salons; avec le barriolage actuel, il est difficile d'avoir des réunions qui satisfassent le bon ton et les bonnes mœurs. La révolution nous a fait perdre les manières élégantes de l'ancienne société, et ne nous a pas encore donné les habitudes graves et régulières qui caractériseront un jour la société moderne. Les femmes séduisantes et faciles abondent; celles qui savent à la fois charmer et imposer sont plus rares que jamais. Ce qui manque surtout, dans l'anarchie des assemblées d'aujourd'hui, c'est la présidence de ce qu'on appelait les vieilles femmes. Chez les peuples simples et chez les nations très civilisées, la vieillesse reçoit en tous lieux des hommages; mais nulle part son intervention n'est plus heureuse, je dirais volontiers plus nécessaire, que dans les salons; nulle part son empire n'est plus légitime et plus doux. J'ai vu dans de meilleurs temps, je connais encore quelques-unes de ces âmes supérieures qui inspirent tant d'affection et tant de respect que leur titre, loin d'être redoutable à la jeunesse, devrait devenir, pour la coquetterie, un objet d'ambition. Quand l'âge n'a rien ôté à la vivacité de l'esprit ni à la chaleur des cœurs, je ne sais rien de plus aimable qu'une vieille femme; ses souvenirs lui fournissent des récits nombreux, et le privilége des années autorise la gaîté ou la naïveté de ses anecdotes; elle a pour chacun le mot qui plaît, elle encourage les timides, elle arrête les présomptueux, elle déconcerte les impertinents, elle prévient les collisions de paroles, détourne les conversations qui menacent de devenir embarrassantes, donne le ton aux entretiens, et remplit l'intervalle des silences. Son autorité, toujours présente, ne pèse sur personne et forme le lien invisible qui unit tous les assistants. Elle met en relief l'esprit des autres, s'oublie constamment elle-même pour ne s'occuper que de ceux qui l'entourent, se montre heureuse si les heures passées chez elle paraissent des heures de plaisir à ses hôtes, et semble reconnaissante envers eux des jouissances qu'ils éprouvent par ses soins. Je parle avec émotion de ces gracieuses souveraines de la bonne compagnie française; si tu trouves que je fais un portrait ressemblant, tu devineras que j'ai le modèle devant les yeux.

(*La suite à demain*).

la position de Pontremoli, c'est le chef du passage entre les Etats du roi de Sardaigne et ceux du grand-duc de Toscane. En 1815, l'Autriche fit tous ses efforts pour que la possession de Pontremoli lui fût attribuée. Le congrès de Vienne s'y refusa ; il ne voulut pas que l'Autriche, déjà si puissante en Italie, pût, en s'établissant militairement dans cette position, tenir en échec perpétuel le royaume de Sardaigne et le grand-duché de Toscane, et les réduire de fait l'un et l'autre à l'état de simples vassaux. Le congrès refusa même d'attribuer Pontremoli au duché de Modène ou à celui de Lucques, par la raison que l'Autriche avait un droit de réversion sur ces deux duchés.

En vertu de la décision du congrès, Pontremoli et son territoire furent donc attribués au grand-duc de Toscane, bien que séparés géographiquement des Etats de ce prince et se trouvant enclavés dans le duché de Lucques.

Nous avons déjà eu occasion de faire connaître comment, en vertu d'arrangements subséquents entre l'Autriche, la Toscane, Lucques et Modène, Pontremoli devait être incorporé à ce dernier duché, lorsque Lucques passerait à la Toscane, et comment le duc Modène se hâta de réclamer cette incorporation, lorsque dernièrement le duc de Lucques céda sa principauté au grand-duc de Toscane.

On sait l'extrême répugnance témoignée par les habitants de Pontremoli, à l'idée de devenir les sujets du duc de Modène. Toute l'Italie a retenti de leurs protestations. On a pu craindre un moment que, les populations accourant des Etats voisins, pour les préserver du sort qui les menaçait, il n'éclatât sur ce point presqu'imperceptible de la la Péninsule une guerre qui s'étendrait bientôt à toute sa surface. C'est ce qui fait que la destinée de ce petit district a aujourd'hui tant d'importance, et voilà aussi pourquoi la mort de la duchesse de Parme est devenue d'un intérêt général pour l'Italie.

En effet, d'après l'avis du roi de Sardaigne, choisi pour arbitre du différend relatif à Pontremoli entre la Toscane et Lucques, il s'agit d'attribuer la possession de Pontremoli au prince appelé à recueillir l'héritage de la duchesse de Parme, c'est-à-dire au duc de Lucques.

Le grand duc de Toscane et le duc de Modène ont déjà adhéré à la proposition du roi de Sardaigne. Il ne reste qu'à obtenir l'adhésion du duc de Lucques et de l'Autriche. Le duc de Lucques ne saurait faire de difficultés, puisqu'il gagne à l'arrangement. L'Autriche, il est vrai, pourrait vouloir s'y opposer, dans l'espoir de posséder un jour Pontremoli, s'il devait rester attribué au duché de Modène, à cause du droit de réversion qu'elle a sur ce duché. Mais il est permis d'espérer que son esprit de sagesse la portera à ne pas sacrifier à cet espoir éloigné et incertain une combinaison qui doit contribuer à assurer la tranquillité de l'Italie.

L'influence de l'Autriche restera encore assez grande en Italie, plus grande même que ne l'avait voulu le congrès de Vienne. Quant aux habitants de Pontremoli, ils regretteront sans doute d'échanger la domination du grand-duc de Toscane contre celle du duc de Lucques, ou pour mieux dire du duc de Parme ; mais ils devront se consoler quelque peu en songeant qu'ils échappent à celle du duc de Modène. (*Conservateur.*)

Nouvelles de France.

Paris, le 29 décembre.

Au sortir de la séance royale, un grand nombre de députés de la gauche et du centre gauche se sont réunis chez M. Odilon Barrot pour s'entendre au sujet de la formation du bureau de la chambre.

Voici les résolutions qui ont été adoptées :

Pour la présidence, l'opposition avait décidé de porter d'abord ses voix sur M. Odilon Barrot.

Pour les vice-présidents, l'opposition nommera, au premier tour de scrutin, MM. Léon de Maleville, Billault, Georges Lafayette et Abatucci ; ses voix se répartiront ensuite sur ceux des candidats qui se rapprocheront le plus d'une opinion indépendante.

Le bureau des secrétaires, chargé de constater le résultat des délibérations, devrait être partagé entre des candidats de la majorité et des candidats de la minorité. Mais la majorité ne consent pas au partage. Toutefois, l'opposition est résolue de nommer comme secrétaires, MM. Lacrosse et Havin.

Le discours du trône fait naturellement l'objet de la polémique des journaux français. Le *Journal des Débats* et *le Conservateur* s'en montrent très-satisfaits.

« L'opposition, dit le *Journal des Débats*, ne se plaindra pas, nous l'espérons, que le gouvernement cherche à fair la discussion. Toutes les questions qui ont été traitées à table pourront maintenant se traiter à la tribune. Jusqu'à présent, l'éloquence réformiste, républicaine, socialiste et communiste a eu le champ libre; nous verrons si, loin de la vapeur des banquets et de la chaleur des libations, elle sera aussi triomphante. C'est une épreuve que nous attendons avec confiance. »

« Les passions ennemies, s'écrie le Commerce, c'était autrefois les émeutes » qui grondaient dans nos rues, les excitations plus ou moins directes aux at» taques contre la constitution. Les passions ennemies, c'est aujourd'hui l'a» mour du progrès, le désir des réformes, la poursuite du développement de » nos institutions. »

Les organes de l'opposition reprochent au discours du trône son insignifiance, son vague de phraséologie sur les questions les plus palpitantes.

Les qualifications d'ennemis ou d'aveugles jetées officiellement à cent députés de la gauche, causent aux organes de cette opinion une irritation qui s'exhale dans des termes forts vifs; Cette disposition paraît devoir dominer toute la situation parlementaire.

« Le discours en lui-même, dit *le Constitutionnel*, est insi» gnifiant dans presque toutes ses parties, acerbe et provocateur » dans le paragraphe relatif aux banquets. M. Guizot n'a pas » craint de mettre dans la bouche du chef de l'Etat une accusa» tion et une insulte pour une partie considérable de la chambre. »

« Que la majorité, ajoute la Presse, ne se gêne pas plus que le ministère; » qu'aux injures dont il a pris l'initiative elle ajoute les siennes, si cela peut lui » plaire ; nous pouvons lui garantir que l'opposition n'en sera nullement af» fectée. On a tout notre part en nous attribuant les passions aveugles, qu'on » nous attribue aussi les passions ennemies, cela ne coûte rien et ne nous affli» gera pas davantage. Ce que pense de nous le gouvernement et sa majorité » ne nous inquiète guère ; ils peuvent s'irriter, braver, injurier, flétrir même » par un paragraphe ou par un vote ; à leur aise, encore une fois! S'ils nous » jugent aveugles, nous le leur rendons bien. »

Quant à *la Presse*, voici comment elle juge la harangue royale :

« Le discours prononcé aujourd'hui ne s'écarte d'aucun des précédents con» sacrés. On ne saurait en plus de mots dire mois de choses Si le mérite d'un » discours d'ouverture de session est de laisser au ministère la plénitude de sa » liberté sur toutes les questions, de n'en engager aucune et de se borner à les » mentionner, le discours que nous publions plus haut ne saurait être trop » loué. C'est un chef-d'œuvre dans le genre évasif. On ne lui reprochera cer» tes pas d'être un programme ; à peine est-ce une momenclature! »

Le paragraphe relatif à la Suisse est également l'objet des commentaires des journaux de l'opposition.

Un événement inattendu a produit, avant-hier, à Paris, une profonde sensation. On y a appris qu'en vertu d'un mandat d'amener, décerné par un juge d'instruction, M. Outrebon, notaire à Paris, avait été arrêté la veille à son domicile, et écroué immédiatement à la conciergerie. M. Outrebon a vingt-deux ans d'exercice comme notaire : il a fait partie à plusieurs reprises de la chambre notariale. Ses relations avec le grand monde lui avaient donné une riche et nombreuse clientèle. On lui supposait généralement une position de fortune aussi brillante que solide.

D'après les bruits qui circulaient le matin, les faits qui ont motivé la mise en prévention de M. Outrebon sont des plus graves : il s'agit d'abus de confiance, consommés à l'aide de faux, pour des sommes considérables.

Nouvelles d'Italie.

Rome, 19 décembre.

Le pape a tenu avant-hier un consistoire secret, dans lequel il a nommé une vingtaine d'évêques et d'archevêques espagnols. Pie IX a, dans son allocution, manifesté sa satisfaction de l'heureuse issue des affaires religieuses en Espagne, ainsi que de la bonne tournure que prennent les négociations en Russie.

Il paraît qu'on veut continuer les procès des personnes qui ont pris part aux démonstrations en faveur de la Diète helvétique : parmi les jeunes gens qui portaient les drapeaux en cette occasion, on cite les fils de Ciceruacchio.

Le comte Ferretti, rappelé par Pie IX quitterait encore une fois Rome et les affaires.

La consulte lutte contre le parti dont les efforts tendent à empêcher que le pape n'approuve le réglement que cette assemblée vient de voter. Si le souverain donne son *veto* sur cette question, la majorité des députés donnera sa démission, ce qui pourrait causer un grand trouble.

Le paquebot de l'Etat le *Lycurgue*, qui devait arriver à Marseille le 21, n'est entré dans ce port que le 24, à cause d'une tempête qui l'a poussé, comme nous l'avons dit, de Civita-Vecchia jusqu'à la Spezia, sans pouvoir s'arrêter devant Livourne. Il a été forcé ensuite de rebrousser chemin, et il n'est arrivé à Livourne que le 21 au soir.

Le *Lycurgue* vient de Malte et a touché aux différents ports d'Italie. Il a laissé l'escadre anglaise près de Gênes, à la Spezia.

Aussitôt après l'arrivée de ce paquebot à Marseille, le bruit a couru que le 18, au moment du départ du *Lycurgue* de Naples, on entendait une fusillade, et l'on présumait qu'un mouvement insurrectionnel venait d'éclater.

Ce qui paraît positif, c'est qu'à la suite des troubles qui ont eu lieu depuis le 14, un grand nombre d'arrestations ont été faites à Naples. Elles ont frappé particulièrement les classes les plus élevées de la société.

On cite dans le nombre le duc d'Albanetto, fils du duc de Proto, et M. Camillo Caracciolo, fils du duc de Torella, qui jouit d'une grande considération.

Quant aux nouvelles des autres provinces du royaume des Deux-Siciles, voici ce qu'on lit dans l'*Union* de Rome du 16 décembre :

»La Sicile est en révolte complète. Depuis le 12, les correspondances télégraphiques de la Calabre ne parviennent plus à Naples. Les télégraphes sont détruits; des milliers de personnes sont tombés au pouvoir de la police, des milliers sont persécutés. On peut juger à quel point la terreur est arrivée, puisque depuis 62 jours des citoyens aisés vivent cachés dans des souterrains.

»Les détenus politiques sont martyrisés jusqu'à la mort. Les Calabrais continuent à se battre. Longobuco s'est avancé jusqu'à Vasto. La fureur du roi est poussée jusqu'à la rage.»

Mouvement commercial de la France.

Nous avons publié dans notre numéro de mardi dernier, d'une manière succincte, le mouvement commercial de la France. Nous y revenons aujourd'hui pour le faire connaître en détail :

D'après les états officiels de l'administration des douanes de France, les droits d'importation perçus pendant le mois de novembre ont produit 11,690,199 fr. Il y a ainsi une diminution de près de 1,500,000 fr., si on compare ce résultat à celui de novembre 1846, où les recettes avaient été de 13,192,924 fr. ; en 1845, novembre avait produit 11,748,679 fr.

Les recettes de douane, effectuées dans les onze premiers mois des trois dernières années présentent les résultats suivants. 1847 : 129 millions 573,552 fr., 1846 : 141,643,385 fr., et 1845 : 139,311,736 fr.

La réduction, en 1847, porte principalement sur les céréales pour près de 6 millions; sur les cotons 4 1/2 millions, les fils de lin et de chanvre 1,200 mille francs, les sucres étrangers près de 4 millions.

En comparant les quantités de marchandises admises à la consommation, pendant le mois dernier, nous remarquons, relativement à 1846, une augmentation de 40 p. c, environ sur les cotons, ce qui prouve que la diminution de prix a rendu l'activité à nos fabriques. Il y a aussi augmentation de près de 10 p. c, sur la fonte. La consommation de la graine de lin, de la graine de sesame, de la houille, du plomb, s'est aussi accrue ; celle du sucre colonial s'est élevée à 66,937 quintaux métriques, elle n'avait été que de 57,547 en 1845 ; mais c'est aux dépens du sucre étranger que ce résultat a été obtenu, et par conséquent la navigation n'en a pas profité.

Il faut signaler aussi, en novembre dernier, un accroissement dans les quantités de cacao admises à la consommation ; elles s'élèvent à 2,871 quintaux métriques. En 1846 on n'avait constaté que 1,111 quintaux, et en 1845, 1,518.

D'un autre côté, le bois d'acajou, le café, le cuivre, l'étain, les fils de lin et de chanvre, le saindoux, l'huile d'olive, l'indigo, les laines, les salpêtres, les soies, les toiles et le zinc présentent des diminutions plus ou moins importantes.

Les observations précédentes s'appliquent aux importations du mois de novembre seulement. Voici, pour les onze premiers mois, les principales marchandises entrées à la consommation, sur lesquelles on remarque, cette année, une diminution sensible.

11 mois.	1847.	1846.	1845.
—	—	—	—
Bois d'acajou.	42,997	49,006	39,311 qx. m.
Café.	155,008	156,937	148,529
Cochenille.	895	1,322	1,258
Coton.	403,580	607,030	568,154
Etain.	14.656	17,054	20,138
Fils de lin et chanv.	18.431	41,060	64,026
Huile d'olive.	272.627	298,493	268,942
Indigo.	9,703	10,084	10,176
Plomb.	171,237	186,549	170,669
Soies.	11,850	12.036	10.556
Sucre étranger.	92.062	145.006	109.920
Toiles.	15,100	21.917	25,930

Les principales marchandises dont la consommation s'est accrue dans les onze premiers mois de cette année, comparativement à 1846 sont :

Onze mois.	1847	1846.	1845.
—	—	—	—
	qx. m.	qx. m.	qx. m.
Cacao.	20,854	16.904	16,581
Céréales.	7,770.815	3,118,400	474,703
Cuivre.	74,487	69,563	90.369
Fonte.	893,545	761,489	500.847
Graine de lin.	264,785	181,455	310.659
— de sésame.	136,099	105,437	196,596
Suif.	50,701	49,959	84,236
Saindoux.	58,617	17.153	12.984
Houille.	19,872,833	17,993,715	18,844,711
Salpêtre.	60,597	45,690	45,124
Poivre.	18,352	17,552	19,866
Sucre colonial.	818,789	721,357	857,090

Le commerce d'exportation, pendant le mois de mai, paraît avoir été moins maltraité que celui d'importation, surtout pour les tissus, les sucres raffinés, les savons, les eaux-de-vie, les gants, la porcelaine, les verres et les cristaux, dont la sortie a été plus considérable qu'en novembre 1846. Cependant l'exportation des vins, de la garance, des livres et gravures et des machines, a diminué.

Le tableau suivant présente la comparaison des principaux produits français exportés pendant les onze premiers mois des trois dernières années.

Onze mois.		1847.	1846.	1845.
—		—	—	—
Vins ordin.,	hect.	1,404,104	1.207,775	1,303,302
— de liqueur,	id.	14,629	15,281	12,470
Eau-de-vie (alcool pur,	id.	178.960	90.051	118,943
Garance,	qx. m.	100.489	183,115	117,490
Livres, gravures,	id.	11,458	11,932	11,905
Machines, méc.	fr.	6.362.635	7,027,666	6,158,031
Modes,	fr.	3.837.305	3,904,255	3,762,647
Gants,	qx. m.	2,235	2,145	1,984
Porcelaine,	id.	20.308	20,269	17,511
Savons,	id.	33,181	28,412	40,056
Sucre raffiné,	id.	121,687	82,992	136,754
Tissus de coton,	id.	61,776	58,672	57,552
Tissus de lin et chanvre,	id.	11.882	10,236	9,453
Tissus de laine,	id.	29.218	29,103	26,721
Tissus de soie,	id.	12.748	11,680	10,889
Verres et cristaux,	id.	142,971	136,198	136,636

Le mouvement des ports français pendant les onze premiers mois, pour la navigation avec l'étranger, les colonies et la grande pêche, nous fournit les résultats suivants :

A l'entrée : 7,459 navires français jaugeant 857.301 tonneaux ; l'année dernière il était entré 7,731 navires jaugeant 834,697 tonneaux ; c'est une diminution de 272 navires, et une augmentation de 22,604 tonneaux. Cette espèce de contradiction provient sans doute de ce que les transports de grains ont permis d'utiliser des navires d'un plus fort tonnage.

Il est entré 12.549 navires étrangers jaugeant 1,783,847 tonneaux ; l'année dernière 11,321 navires et 1,552,987 tonneaux. Augmentation cette année 1,228 navires et 230,860 tonneaux.

A la sortie : 5,343 navires français, 625,374 tonneaux ; 7,048 navires étrangers, 775,904 tonneaux. — L'année dernière, 5,251 navires français, 611,939 tonneaux, et 6,209 navires étrangers portant 663,999 tonneaux.

Il ne s'agit ici que des navires chargés.

L'activité de la navigation, cette année, est due principalement au transport des céréales.

Souvenirs militaires des Indes-Orientales.

LE MAJOR COEHOORN VAN HAUWERDA.

(*Suite et fin.* — Voir notre numéro d'hier.)

Les ordres nécessaires ayant été donnés, Coehoorn se mit à la tête de l'infanterie. Nos quatre bouches à feu furent placées sous le commandement du lieutenant Leemens, et celui qui écrit ces lignes fut chargé de conduire la cavalerie, tandis que quatre chaloupes, montées chacune de soixante matelots et commandées par le lieutenant de marine de Boer, eurent ordre de remonter la rivière pour prendre les redoutes de revers et servir au passage des troupes. La colonne se mit aussitôt en mouvement et s'achemina en bon ordre, en traversant résolument la plaine, dans la direction de la brèche que nous avons signalée. Mais à peine ses tirailleurs se trouvent-ils à une portée de boulet de cette gorge, qu'ils furent accueillis par une épouvantable décharge d'artillerie. Nos quatre bouches à feu, habilement dirigées, y répondirent au même instant. On eût dit que la montagne vomissait des flammes. Les volées se succédaient avec une incroyable rapidité, et la plaine était littéralement labourée par les boulets, les obus et la mitraille. Cependant, malgré cet orage de fer et de feu, l'infanterie s'achemnait sans broncher vers les ouvrages avancés de l'ennemi, tandis que nos hussards repoussaient, en fournissant des charges continuelles, des masses de cavaliers tanettains qui, descendus dans la partie septentrionale de la plaine, essayaient de nous envelopper. Le nombre de nos troupes paraissait quadruplé par l'intrépidité de Cochoorn, qui, marchant bravement dans une tempête de boulets et disparaissant par moments dans un épais nuage de fumée, atteignit enfin le pied des redoutes. Il les enleva au pas de course, malgré la vivacité avec laquelle elles furent défendues. Elles furent escaladées et prises l'une après l'autre. La hardiesse de cette attaque avait frappé l'ennemi d'une sorte de stupeur. Cependant nous n'avions encore accompli que la partie la moins difficile de notre tâche : il nous restait à nous emparer du fort principal. Mais le soldat était harassé de fatigue, et on ne pouvait songer à lui faire passer la rivière et escalader le flanc occidental de la montagne qui est presque à pic. D'ailleurs le jour penchait vers son déclin. Cochoorn ordonna donc que les troupes prissent quelque repos, pendant qu'il s'occuperait avec son état-major à faire des reconnaissances pour se trouver en mesure d'entreprendre le lendemain, dès le lever du jour, l'assaut de Tanetta.

Vers le soir, après qu'il eut bien observé la force de l'ennemi, sa position et ses moyens de défense, il acquit la conviction que le fort ne pouvait être abordé avec quelque espoir de succès par le flanc auquel nous nous trouvions attachés. De ce côté, en effet, la rivière est très profonde, ses bords sont très escarpés, et une formidable artillerie les protégeait de ses feux croisés. Aussi, après que les troupes eurent pris quelque repos et que nous eûmes encloué les canons ennemis, le commandant en chef ordonna brusquement la retraite, sans que personne pût soupçonner le motif d'une résolution si peu conforme aux habitudes de cet officier. Nous nous replaçâmes aussitôt vers le point où nous avions débarqué le matin et nous bivouaquâmes

mes la côte à une heure assez avancée de la nuit. Nous y dressâmes nos tentes. Nos vaisseaux jetèrent l'ancre dans notre voisinage. Mais à peine eûmes-nous planté nos piquets que nous reçûmes la nouvelle qu'un fort détachement de troupes auxiliaires de Maros et de Sidenring, conduit par le résident hollandais, M. Mayor, s'avançait à marches forcées par les routes de terre pour nous rejoindre et prendre part à notre expédition.

Jusqu'alors personne n'avait pu deviner la raison du mouvement que Coehoorn avait fait opérer. Mais le motif de la retraite que nous venions de faire ne tarda pas à s'expliquer. Pendant la nuit le major convoqua dans sa tente tous les chefs de la colonne, auxquels se réunirent les deux commissaires du gouvernement attachés à l'expédition pour conduire les négociations qu'on aurait pu entamer avec Lapataiw. Dans cette espèce de conseil de guerre, les commissaires, hommes de chiffres et de plume, à qui l'odeur de la poudre faisait mal, essayèrent de démontrer qu'il était impossible de forcer les hauteurs de Tanetta, et inutile de songer à pousser plus loin l'entreprise; en un mot, ils objectèrent mille raisons plus bourgeoises les unes que les autres, pour nous faire reprendre directement la route de Macassar, ou au moins, pour engager Coehoorn à attendre des ordres ultérieurs du gouvernement de cette place. A ces objections l'intrépide major opposa la certitude qu'il avait de réussir dans une attaque immédiate. Il fit valoir avec énergie les succès remportés dans la journée précédente, l'ardeur de la troupe, et la stupeur dont l'ennemi avait été frappé en voyant ses retranchements enlevés pour ainsi dire à l'arme blanche. Aussi les officiers de la colonne se rangèrent-ils de son avis : il triomphait et il fut décidé que l'on marcherait dès la pointe du jour, contre la forteresse de Tanetta,

Aux premières lueurs de l'aube, après avoir longé la côte vers le sud, nous avions passé la rivière. Nous fûmes rejoints sur la rive gauche par le détachement que le résident Mayor amenait à notre secours. Aussitôt Coehoorn réunit tous les chefs, et leur dit : « Nous allons marcher sur Tanetta ; » l'ennemi est nombreux, mais chacun de nous fera son devoir, et je ré» ponds du succès de nos armes. » Il nous exposa en peu de mots son plan de guerre, qui consistait à aborder la face méridionale de la forteresse, où la paroi moins abrupte de la montagne, offrait à nos attaques plus de chances de succès. Ensuite il envoya au gouverneur de Macassar un messager pour lui donner connaissance des résultats obtenus la veille et lui annoncer qu'une deuxième dépêche partirait le soir même, à 4 heures, pour lui apporter la nouvelle de la prise de Tanetta ou celle de la mort de celui qui commandait l'expédition. Cette lettre était en quelque sorte le testament de ce brave soldat. Chacun de nous le signa par la pensée.

Il était quatre heures du matin. Les ordres furent promptement distribués. Quatre chaloupes armées et montées chacune de cinquante matelots, furent chargées de remonter le fil de la rivière, sous le commandement du lieutenant de marine De Boer, d'enlever quelques fortins échelonnés sur la rive gauche entre nous et la citadelle, et d'aborder à l'entrée de la gorge que nous avions aperçue la veille.

Ces hommes reçurent l'ordre de nous rejoindre au confluent d'un autre défilé à travers lequel nous allions tenter de nous frayer un passage. Toute la colonne était animée d'un enthousiasme difficile à décrire. Elle s'avança en bon ordre vers l'entrée de ce ravin, situé à quelque distance du premier, vers le sud. Nos tirailleurs s'y engagèrent sans avoir rencontré le moindre obstacle, et le corps de la troupe les y suivit. A peine y eûmes-nous pénétré que nous entendîmes gronder à notre gauche le bruit d'une terrible cannonnade, que doublaient et triplaient les échos de la montagne. Mais cette rumeur devint de plus en plus faible à mesure que nous avancions. Notre marche était singulièrement hasardée ; elle nous paraissait d'autant périlleuse que le danger ne se montrait nulle part et que par là même nous le croyions partout. Nous cheminions dans une tranchée étroite, tortueuse et bordée de rochers abruptes, d'où surplombaient des masses de feuillages et de lianes, qu'à chaque pas nous fouillions des yeux, croyant à tout moment en voir sortir des gueules de tromblons, de fusils ou de pistolets.

A quelque distance de l'entrée du ravin où nous marchions, deux routes s'étaient présentées devant nous. Toutes deux, d'après des informations que Coehoorn avait recueillies, couraient dans une direction parallèle et convergeaient, en décrivant un arc de cercle du Sud-Ouest au Nord-Est, et en traversant toute l'arête de la montagne, vers le bassin de la vallée que dominait la citadelle de Tanetta. La cavalerie reçut l'ordre de pénétrer dans la gorge la plus méridionale pour éclairer le flanc du corps principal qui continuait à s'avancer dans la grande artère du passage. Contrairement à notre attente, aucun obstacle n'embarrassa notre marche et nous n'eûmes pas à brûler une amorce. Nous aillons comme de pacifiques voyageurs, n'entendant remuer dans les branches des arbres, qui couronnaient la double arête dont notre route était flanquée, que les ailes de quelque oiseau effrayé dans son agreste asile, ou le mouvement de quelque animal sauvage à qui le piétinement cadencé de nos chevaux avait donné l'alarme. Partout autour de nous régnait le plus grand silence, et à peine si le bruit lointain du canon que nous nous étions expliqué par l'attaque des fortins, arrivait à nous affaibli par la distance. Après une marche de cinq heures nous vîmes enfin s'élargir la brèche où nous cheminions, et bientôt nous débouchâmes dans la vallée de Tanetta, presque en même temps que la tête de la colonne que Coehoorn conduisait lui-même.

Peut-être l'aspect de la citadelle que nous allions attaquer avec les faibles forces dont nous disposions, eût-il effrayé une grande partie de nos soldats, s'ils avaient pu calculer d'avance les difficultés qu'il nous fallait vaincre avant d'y pénétrer. Mais heureusement ils se trouvaient si brusquement au pied de cette formidable forteresse qu'ils n'eurent pas le loisir de songer à ces difficultés. D'ailleurs, Coehoorn n'était-il pas à notre tête ? Avec lui on ne doutait de rien, on ne désespérait de rien, tant il avait su nous convaincre que l'impossible devient possible pour l'homme qui a de la volonté et de la décision.

Devant nous s'élevait la capitale du royaume de Tanetta, au sommet d'une haute montagne en forme de cône, presque nue et formée d'un entassement de rochers gigantesques dont les anfractuosités la rendaient fort difficile à gravir. Une seule route en colimaçon en sillonnait le flanc, mais elle circulait le long de trois grandes batteries, avant d'atteindre le corps même de la place. On eût dit une grande tiare de pierre, ornée de trois couronnes de canons. Telle était la citadelle contre laquelle nous allions diriger nos efforts.

Après que Coehoorn eut reconnu les environs de la montagne, il établit ses quatre pièces sur une éminence située au sud, fit ouvrir le feu et disposa son infanterie en colonne d'attaque, pour la conduire lui-même à l'assaut de la batterie inférieure. Ce fut un moment vraiment solennel. Depuis longtemps l'ennemi faisait tonner toutes ses pièces et couvrait en tout sens la vallée d'une pluie de mitraille et de biscayens. L'air était ébranlé par un bruit formidable, et une fumée épaisse ne tarda pas à tourbillonner autour de la montagne, que l'on eût dite transformée tout-à-coup en un volcan. Soudain nous entendîmes une vaste rumeur de voix humaines éclater au débouché d'un ravin qui s'ouvrait à notre gauche. Mais nous ne tardâmes pas à reconnaître, à travers les trouées que le vent creusait dans le nuage qui nous entourait, nos matelots, qui, après avoir enlevé les fortins établis le long de la rivière, accouraient pour prendre part à l'assaut de Tanetta. Ce fut une apparition réellement fantastique que celle de ces hommes qui, les manches retroussées, les bras nus et tout tachetés de sang, brandissaient au-dessus de leur tête les haches d'abordage dont ils étaient armés. Mais toute notre attention était clouée sur Coehoorn. La canonnade durait depuis six heures avec un égal acharnement de part et d'autre.

Tout à coup nous le vîmes cheminer à la tête d'une colonne de fantassins, qui venait de traverser la vallée sous la pluie de fer dont elle était battue. Il escalada bravement, l'épée à la main, les rampes inférieures de la montagne et atteignit, malgré l'averse de feu et de mitraille qui le couvrait, le pied de la première des trois batteries. Parvenu à cet endroit, il crut remarquer quelque hésitation dans la contenance de ses hommes. Au même instant, il s'arrache les épaulettes et les jette dans le retranchement ennemi, en criant à ses soldats : « Mes amis ! allons les reprendre ! » Aux paroles de leur chef, ils se raniment, redoublent d'ardeur et pénètrent dans la batterie, où, peu de minutes après, flotte le drapeau des Pays-Bas.

Il était trois heures et demie.

Jusqu'alors les auxiliaires de Maros et de Sidenring étaient restés immobiles. Mais à la vue de l'intrépidité de Coehoorn, ils s'animent à leur tour, s'ébranlent et commencent à gravir, au Sud-Est et à la gauche de notre infanterie, le flanc de la montagne qui est bientôt tout entière couverte de feu.

Cependant, l'ascension de la colonne, conduite par notre brave commandant, continue toujours, malgré la résistance désespérée de l'ennemi. Les rochers tremblent, comme ébranlés par une convulsion souterraine. Et, pendant que d'épouvantables détonnations les secouent, mille éclairs de canons et de fusils se croisent dans toutes les directions, et semblent s'épandre autour de l'éminence granitique comme des jets de lave ardente. Mais rien n'arrête Coehoorn. Il monte, il monte toujours, atteint la deuxième batterie et l'enlève à son tour, puis arrive à la troisième et s'en empare de même. Cependant l'œuvre périlleuse n'est pas terminée. La colonne serpente toujours le long de la montagne pour en gagner la crête. Nos cœurs et nos yeux la suivent avec une anxiété extrême. Nos vœux l'accompagnent et nous restons tous frappés d'admiration et d'étonnement. Tout à coup elle disparaît dans la lourde fumée qui enveloppe Tanetta comme un linceuil. Mais, quelques moments après, nous l'apercevons par une éclaircie au pied de la citadelle elle-même. Rien désormais ne peut plus arrêter les hommes de Coehoorn. Ils escaladent la forteresse en faisant la courte échelle, en se glissant par les embrasures encore fumantes. L'héroïque major s'y fait hisser le premier, et plante lui-même le drapeau néerlandais sur le bastion supérieur de droite.

Il était quatre heures de l'après-midi.

Alors commença un épouvantable carnage. Toute l'infanterie, les marins armés de leurs haches d'abordage, les auxiliaires de Maros et de Sidenring, étaient parvenus successivement au sommet de la montagne. Ils abattirent tout ce qui opposait encore quelque résistance. Bientôt ce ne fut plus une lutte, ce fut une horrible boucherie. Enfin l'ennemi, vaincu par tant d'intrépidité, lâcha pied et essaya d'opérer sa retraite par une issue qu'il s'était ménagée dans les rochers. Mais les hussards, qui avaient eu le temps d'accourir à pied pour couper la retraite aux fuyards, sabrèrent au passage tout ce qui avait échappé à la vengeance du fort.

Après la prise de la citadelle, le major Coehoorn, épuisé de fatigue, était tombé sous un affût de canon. Nous crûmes un instant qu'il était mort. Mais heureusement grâce aux soins empressés qui lui furent donnés, il ne tarda pas à revenir à lui, et il put jouir de la merveilleuse victoire qu'il venait de remporter. La puissance du roi de Tanetta était brisée; sa capitale était perdue; ses retranchements étaient pris; son armée avait en partie péri; le reste de ses troupes était frappé d'épouvante. Tel fut le résultat de cette mémorable journée du 9 juillet 1826, qui ajoute un page si belle aux annales militaires de la Néerlande. Nous regrettons qu'elle n'ait pas été écrite par une plume plus exercée que la nôtre; car elle mérite de trouver un Tacite.

Ce succès, il est vrai, nous avait coûté des pertes douloureuses, en officiers et en soldats, braves tombés au seuil de la victoire et à qui il ne fut pas donné de jouir, comme nous, du fruit de cette glorieuse expédition, ni d'espérer qu'un jour la patrie se souviendrait de leur héroïsme.

Trois jours passés à Tanetta suffirent pour remettre les troupes des fatigues qu'elles avaient essuyées. Le quatrième jour, les hussards, chargés de faire une reconnaissance dans l'intérieur du pays, pénétrèrent dans une vaste plaine, située au Nord-Est du royaume. Là s'élevait le palais de Lapataw. Ils faillirent y faire prisonnier ce prince, qui ne leur échappa que par miracle, et y trouvèrent une nombreuse artillerie et un magasin qui contenait une immense quantité de barils de poudre anglaise. Ils le firent sauter après avoir enlevé tout ce qu'il contenait de précieux et ne se retirèrent qu'après avoir fourni plusieurs charges brillantes avec cinquante-deux sabres contre tout un corps de cavalerie tanettaine. Nous regrettons, pour nos braves compagnons d'armes, de ne pouvoir raconter ici les détails de cette belle expédition : ils comprendront notre réserve et notre silence.

. . . . . .

Avant notre départ de Tanetta, Coehoorn reçut des propositions de paix de la part du prince ennemi. Mais il refusa de les accepter, et se borna à à conseiller à Lapataiw de s'adresser au gouverneur de Macassar.

Ainsi se termina cette brillante et rapide campagne, sur laquelle des nécessités politiques forcèrent, en 1826, le gouvernement des Pays-Bas à garder le silence. Ce silence a-t-il été rompu depuis ? L'a-t-il été avant que nous eussions écrit ces lignes ?

Cette expédition devait être funeste au brave chef qui l'avait commandée. Des fatigues inouïes l'avaient entièrement épuisé. Un échauffement contracté pendant l'attaque de Tanetta, le conduisit au tombeau trois semaines après notre retour à Macassar. La Hollande perdit en lui un officier du plus haut mérite et de la plus rare intrépidité ; car si la mort ne l'avait enlevé si prématurément, Coehoorn serait devenu une des gloires militaires du pays qui le vit naître, et son nom eût été inscrit à côté de celui de son célèbre ancêtre que la science a surnommé le Vauban hollandais, et de celui du général de brigade de Coehoorn qui figura avec tant d'éclat dans la guerre d'Allemagne de 1809 (1). Les officiers, ses compagnons d'armes, ont fait élever à sa mémoire un petit monument à l'endroit même où reposent ses restes mortels, non loin de Macassar, au nord de cette ville, près d'un fort auquel on a donné son nom.

Puissent les quelques lignes que nous venons de tracer, consoler les mânes de ce brave, en transmettant à nos anciens compatriotes le récit d'un des plus beaux faits d'armes de la guerre des Indes-Orientales ! Ami de Coehoorn, nous recueillîmes son dernier soupir, et nous nous chargeâmes de porter ses dernières pensées à sa vieille mère. Ce saint devoir, nous nous en sommes depuis longtemps acquitté. Mais il nous restait à remplir un engagement non moins sacré, celui de faire connaître l'acte glorieux qui couronna une vie si belle et si glorieuse. Puissions-nous avoir rempli, selon la vérité, le vœu suprême de celui dont le nom est écrit en tête de cette notice, et qui n'est mort en paix qu'après avoir reçu la promesse que nous remplissons en écrivant ces pages, fleurs éphémères que le souffle des événements contemporains aura depuis longtemps emportées, quand le souvenir de l'excellent Coehoorn sera vivant encore dans le cœur de ses compagnons d'armes ; car le cœur des soldats est pour les morts qu'ils ont aimés une tombe où l'oubli n'entre point.

Louvain, 1847. *Un officier de l'armée belge.*

(1) Mémoires sur la guerre de 1809, par le général PELET, tome II, page 44, 207 et suivantes.

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Samedi 1er Janvier 1847. — (*Représentation n° 83.*)

LE SIÉGE DE LEIDE.

grand opéra en quatre actes.

ANNONCES.

AVIS.

On demande un **Valet de Chambre**, âgé d'environ vingt ans, parlant le Français et l'Allemand, et muni de bons certificats.

S'adresser par écrit au bureau du Journal de La Haye, et indiquer l'âge, les personnes au service desquelles on a été précédemment, et quels gages on désire.

Salle Diligentiâ.

SOIRÉE MUSICALE

QUE DONNERA

Mlle Marie Messemaeckers,

DIMANCHE LE 2 JANVIER 1848.

PROGRAMME.

Première partie.

1 Grand Quintetto de R. Schumann, pour Piano, deux Violons, Alto et Violoncelle, exécuté par MM. Henri Messemaeckers, W. Stortenbeker, Koning, J. Coenen et C. Hekking (allégro brillant).
2 Fantaisie de LUCIE DE LAMMERMOOR, pour Piano, de Prudent, exécutée par Mlle Marie Messemaeckers.
3 Romance de Schubert, chantée par Mlle. . . . . .
4 Concerto pour Violon de Ch. de Bériot, exécuté par M. W. Stortenbeker.
5 Andante et Scherzo du Quintetto.

Deuxième partie.

1 Finale du Quintetto.
2 Les Regrets pour Piano, d'A. Dreischock, exécuté par Mlle Marie Messemaeckers.
3 Romance, chantée par Mlle. . . . . .
4 Elégie pour le Violon, d'Ernst,) Souvenirs d'Amérique de Vieuxtemps,) exécutée par M. Stortenbeker.
5 Grande Fantaisie des HUGUENOTS, pour Piano à quatre mains de Thalberg, exécutée par Mlle Marie Messemaeckers et son frère H. Messemaeckers.

On commencera à 8 heures du soir.

(Le piano sort de l'atelier de M. TYTGAT, fabricant de Pianos à La Haye.) On peut se procurer des billets à la salle Diligentiâ.

Pour cause de départ

A VENDRE

chez M. TEKELENBURG, loueur de Voitures, *Noordeinde*, UNE VOITURE, dite *VICTORIA*, très-solide, au prix de fl. 600 des Pays-Bas.

DU MOUVEMENT ET DE LA RÉSISTANCE EN POLITIQUE,

PAR

A. Ferrier,

un Vol. in-18°, 2e édition, prix 30 cents, à La Haye chez les HÉRITIERS DOORMAN.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 30 Décembre.

		Int.	COURS 29 déc.	OUVERT.	FERMETURE
Pays-Bas	Dette active	2½	54 15/16	54 7/8	54 13/16
	Dito dito	3	66 15/16	66 15/16	—
	Dito en liquidation	3	67	67 1/2	—
	Dito dito	4	85 3/4	85 3/4	85½
	Dito des Indes	4	—	—	—
	Syndicat	3½	—	85	—
	Dito	5½	—	—	—
	Société de Commerce	4½	—	163 1/2	—
	Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	—	—
	Act. du chemin de fer Holland.		—	—	—
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	104 5/8	—
	Dito dito. 1828 & 1829	5	—	103 7/8	—
	Inscript. au Grand-Livre	6	—	—	—
Russie	Certificats au dito	6	—	—	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	95 1/8	—
	Emprunt de 1840	4	—	86 3/4	—
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	86 1/4	—
	Passive		—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deferred		—	—	—
Espagne	Ardoins	5	15 1/4	—	—
	Dito	3	—	30 3/4	—
	Coupons Ardoins		—	10 15/16	—
	Obligations Goll. & Comp.	5	—	98 3/4	—
Autriche	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	2½	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	f	—	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1839		—	—	—
	Id. Id. 1843		—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	21 3/4	—

Bourse de Paris du 29 Décembre.

		Int.	COURS 28 déc.	COMPT.	FIN COURANT.
France	Cinq pour cent		—	116 95	—
	Trois pour cent		—	75 60	75 50
	» » » nouveau		—	—	76 65
Espagne	Emprunt Ardoin 3 p.c.		—	—	—
	Anc. différée		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		—	—	—
Naples	Certificats Falconet		—	—	—
Pays-Bas	Dette active	2½	—	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	—	—

Bourse d'Anvers du 30 Décembre.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 15. — Dette différée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse ». — Cours après la Bourse (2½ heures). Ardouin sans variation.

Bourse de Londres du 28 Décembre.

3 % Cons. ». — 2½ % Holl. 56¼. — 4 % id. 85½, ⅝. — Esp. 5 % 18½. — 3 % 30½. — Portug. 4 % 22, 23.

Bourse de Vienne du 24 Décembre.

Métalliques, 5 % 104⅛. — Lots de fl. 500, 157½. — Lots de 250, 114½. — Actions de la Banque 1619.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *Lage Nieuwstraat.*

Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et ELAS, *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOEK *Hoofdsteeg.*